



RAPPORT FINANCIER

« OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ÉDUCATION POPULAIRE DE SAINT-PAUL »

EXERCICE 2019



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le bilan de l'association relatif à l'exercice clos du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Pour l'exercice 2019, le bilan est négatif mais beaucoup moins important que celui de l'année 2018 qui était de - 41 418 €.

Le bilan se solde par un résultat net comptable de **- 15 832 €**

A savoir : Écart entre 2018 et 2019 : **- 25 686 €**

L'OMS EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2019

Sur la partie fonctionnement	Produits	Dépenses	Écarts
• Fonctionnement	82 975,27 €	73 737,16 €	9 238,11 €
Sur la partie événementiel	Produits	Dépenses	Écarts
• Les trophées des champions	13 625,21 €	17 010,07 €	- 3 384,86 €
• Jour de sport santé	42 109,48 €	48 282,66 €	- 6 173 €
• Beach Challenge	26 500 €	26 520,74 €	- 20,74 €
Sur la partie santé	Produits	Dépenses	Écarts
• Sport sur Ordonnance	102 201,26 €	105 422,19 €	- 3 220,93 €
• Sport santé plus	25 967,63 €	26 797,24 €	- 8 796,31 €
Sur la partie accomp aux assos	Produits	Dépenses	Écarts
• Formations	21 785,49 €	23 693,83 €	- 1 908,34
• Aides aux déplacements	64 591,35 €	65 327,41 €	- 736,06 €
• Soutien aux associations	15 877,83 €	24 674,14 €	- 8 796,31
• PAVA – OMS LAB	23 132,45 €	23 132,45 €	0 €

Résultat net comptable : **- 15 831,92 €**

ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

- Le rapport d'activités vous a démontré que pour cette année 2019, l'ensemble des actions ont été réalisées suite aux orientations proposées par l'OMS, lors de la précédente Assemblée Générale en date de ...2019 à savoir :
 - **sur le partie événementiel** : Les trophées des champions , jour de sport santé, Beach Challenge,
 - **sur la partie santé** : sport santé sur ordonnance et sport santé plus,
 - **sur la partie soutien et accompagnement aux associations** : les différentes formations proposées, l'éco-fourgon, les aides aux déplacements, la dotation en coupe et le Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA) etc...
- Pour rappel, l'OMS au travers de son projet associatif souhaite privilégier, avant tout, des actions de qualités orientées sur des thématiques diversifiées répondant, à la fois à vos besoins associatifs, mais aussi à ceux de nos administrés, dans un souci de santé public.
- Nous remercions la ville de Saint-Paul pour son soutien, son accompagnement et pour la mise à disposition d'un agent d'entretien M. Idriss BLAND
- Pour son soutien matériels que nous bénéficions à savoir les locaux, et les moyens techniques en fonctions de nos besoins, ce qui fait de l'OMS une entité reconnue et visible sur le front de mer de Saint-Paul.
- L'association ne dispose pas de l'estimation de la valeur de ces mises à dispositions, aussi ces contributions volontaires de la part de la commune, n'ont pu faire l'objet d'une traction comptable au sein du comptes annuels de l'OMS.

1/ LE BILAN ASSOCIATIF AU 31 DÉCEMBRE 2019.

Le bilan permet de déterminer de quoi **se compose le patrimoine de l'association.**

A - L'ACTIF (Ensemble des biens que l'association possède)

Le montant du bilan de l'OMS est de **175 131 €** contre 187 883 € en 2018.

- **ACTIF IMMOBILISE** (comprend l'ensemble des biens destinés à être conservés de façon durable par l'association.

L'actif s'évalue à : **7 615 €**

Actifs incorporelles (bien non monétaire sans substance physique tel que des logiciels, des sites Internet) : **0 €**

Actifs corporelles (bien non monétaire ayant une substance physique comme l'outillage, le matériel de transport, le mobilier, les installations et agencements) : **7 615 €**

Les immobilisations nettes s'élèvent donc à **7 615 €** à la clôture contre 12 846 € à la clôture précédente. (Ecart = 5 231 €).

- **ACTIF CIRCULANT** (se sont des biens à rotations rapides à l'image des stocks et des créances).

L'actif circulant est de **167 516 €**

les Stocks (biens produits par l'association qu'elle revend pour se financer (ex. tee-shirt) : 0 €

Créances : (Se sont les sommes dues à l'association par ses clients, tels que les adhérents mais aussi les collectivités lorsque l'association est bénéficiaire d'une subvention publique).

Créances usagers : **26 896 €**

Autres créances : **7 362 €**

Disponibilités : (trésorerie en banque) : **132 509 €** contre 153 966 € en 2018

Charges constatées d'avance (dépenses non payées et qui arrive en fin d'exercice ex. abonnement, assurance...) : **749 €** contre 418 € en 2018

L'ensemble des actifs s'élève donc à 175 131 € contre 187 883 € en 2018, soit une diminution de 6,79 %. Cette diminution trouve son explication notamment sur la « disponibilité banque » de - 21 457 €

B - LE PASSIF (les ressources financières de l'association)

- **Les Fonds associatifs** (représentent l'ensemble du patrimoine de l'association et permettent d'assurer la pérennité des activités et le développement des nouvelles activités. **Le fond associatif s'élève à 114 476 €** contre 130 307 € en 2018. soit une baisse de **12,15 %**.

- **Les Fonds dédiés** (se sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard). **Le fond dédiés s'élève à 9 106 €** contre 15 524 € en 2018.

- - PAVA OMS LAB : **5 106 €**
- - FORMATION : **4 000 €**

- **DETTES FORNISSEURS** : **21 532 €** contre 21 019 € en 2018

- **DETTES SOCIALES** : **15 699 €** contre 17 791 € en 2018 soit une diminution de 11,76 %

- **PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE** : **12 667 €**

L'ensemble du Passif s'élève donc à **175 131 €** contre 187 883 € en 2018 soit une diminution de 6,79%.

2/ LE COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019.

Le compte de résultat détermine tous les profits et toutes les dépenses qui ont été réalisés au cours de l'année écoulée. Il va permettre de savoir si l'association réalise un excédent (un bénéfice) ou un déficit (une perte) en fin d'exercice.

- **PRODUITS D'EXPLOITATION** (comprennent principalement les prestations vendues par l'association ainsi que les subventions, les cotisations et les dons).
Les produits d'exploitation s'élèvent à 400 127 € en 2019 contre 394 688 € pour 2018, soit une augmentation de 5 439 €
 - Biens et services : **9 809 €** (participation aux formations).
 - Cotisations : **17 430 €** (cotisation Asso, SSO, SS+...)
 - Subventions : **347 334 €** (Mairie, CNDP, Département, Région, DDJSCS, Emploi d'avenirs...) contre 356 215 € en 2018 soit une perte de **8 881 €**.
- **CHARGES D'EXPLOITATION** (représentent tous les frais que l'association a dû engager pour son fonctionnement courant, et pour réaliser les activités qui constituent sa mission).
Les charges d'exploitations s'élèvent à 423 923 € pour 435 155 € en 2018. soit une augmentation de 2 127 €.
 - salaires : **140 889 €** contre 154 260 € soit une diminution de 13 373 €
 - charges sociales : **21 736 €**
 - impôts, taxes diverses.... : **2 641 €**
 - Dotations aux amortissements : **5 684 €**
 - Autres charges : **559 €**
 - Autres achats et charges externes : **252 414 €**
- **RÉSULTAT D'EXPLOITATION (PE – CE) : - 23 796 €** en 2019 contre - 40 468 € en 2018 soit un écart de - 16 672 € soit une diminution d'environ 41,2 %.
- **RESULTAT DE L'EXERCICE en 2018 : - 23 796 €** contre **40 468 € en 2018** soit un bénéfice de **16 672 €** entre 2018 et 2019.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice clos au 31/12/2018 fait ressortir un déficit de **- 15 832 €**, résultat que je vous propose d'affecter au report à nouveau.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

En ce qui concerne les adhésions de clubs Saint-Paulois au sein de l'OMSEP, nous espérons encore progresser en nombre pour l'année 2020.

Par ailleurs, le rôle de l'OMSEP sera d'accompagner le mieux que possible les associations en grande difficultés et détresse administrative faisant suite au COVID 19.

L'OMSEP, devra elle aussi montrer une forte détermination pour relever ce défi covid 19 au sein de son organisation administrative car la grosse difficulté sera le maintien des subventions et par conséquent le maintien des différents emplois.

Je profite pour vous remercier chaleureusement, vous tous, dirigeantes et dirigeants bénévoles pour tout le travail et les efforts accomplis dans votre club mais aussi au sein de vos quartiers respectifs, pour que le sport soit toujours un vecteur de cohésion social, un tremplin d'avenir pour certains de nos jeunes et qu'il soit un vecteur de santé et de prévention auprès de nos moins jeunes.

Tout simplement, merci à vous tous pour ce travail accompli et qui reste surtout à accomplir suite au covid19

Je profite aussi de cette occasion pour remercier à la fois l'ensemble du personnel de l'OMS qui œuvre au quotidien pour rendre l'OMS accessible à tous et de manière à répondre favorablement à vos besoins. Ainsi qu'aux membres du bureau et particulièrement à la Présidente pour votre engagement et bénévolat.

Steven HOAREAU, trésorier de l'OMS de Saint-Paul.